Niveau(x) d'enseignement: 7 Numéro EDUQ : 9170813
Centre d'intérêt: 620

Gautier, Monique.

Mémoire-synthèse et proposition pour l'automatisation des bibliothèques des collèges / préparé par Monique Gautier avec la collab. de Angèle Murphy... [et al.]. -- Montréal : Fédération des cégeps, 1982.
17 p. ; 28 cm.

Titre de la couv. Code: DS-227,BB-02.

Vedette(s)-secondaire(s): Fédération des cégeps

Descripteur(s): Bibliothèque collégiale * Mémoire

Identificateur(s) de sujet: Automatisation

Ce document fait le point quant aux diverses solutions envisagées dans le dossier sur l'automatisation des bibliothèques collégiales pour les fonctions repérage, classification et catalogage collectif. On y traite en premier lieu de la place occupée par le Québec dans le domaine de l'automatisation des bibliothèques, surtout par rapport à l'Ontario. Puis on brosse un historique des démarches qui ont mené à la présentation de ce document. Ensuite, on évalue qualitativement les trois solutions retenues pour finalement en recommander une.

Type de document:

9170813

DS-227
BB-02

MEMOIRE-SYNTHESE ET PROPOSITION

POUR L'AUTOMATISATION DES BIBLIOTHEQUES DES COLLEGES

Le 18 janvier 1982

Préparé par:

Monique Gautier
Analyste
D.I.S.C.

Avec la collaboration de:

Mme Angèle Murphy, Collège Montmorency
M. Gabriel Allard, Collège de Maisonneuve
M. Michel Robert, Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
M. Jacques Maltais, Collège de Lévis-Lauzon

Fédération des cégeps, 500, boulevard Crémazie est, Montréal, (Québec) H2P 1E7 – Tél.: (514) 381-8631

TABLE DES MATIERES

	PAGE
INTRODUCTION	1
PLACE DU QUEBEC	2
HISTORIQUE DE LA DEMARCHE EN COURS	4
EVALUATION	7
RECOMMANDATIONS	9
CONCLUSION	12
ANNNEXE A	13

INTRODUCTION

Ce document a pour but de faire le point sur l'automatisation des bibliothèques collégiales pour les fonctions repérage, classification et catalogage collectif, principalement sur les diverses solutions déjà envisagées.

Nous traiterons en premier lieu de la place du Québec dans ce domaine, surtout par rapport à son voisin ontarien. Nous brosserons par la suite, un historique des démarches nous amenant à présenter ce document. Puis, nous donnerons une brève évaluation qualitative des trois (3) solutions retenues pour finalement en recommander une.

PLACE DU QUEBEC

Il y a déjà plus de dix (10) ans qu'au Québec on parle d'automatisation des bibliothèques. Comme nous le verrons dans l'historique qui suit, il y eut plusieurs études traitant de l'établissement au Québec d'un service automatisé de catalogage collectif et coopératif. Après avoir englouti beaucoup de ressources et d'énergie, on constate que la situation a finalement très peu progressé, à un point tel que même le concept d'un réseau québécois a été abandonné. Une évaluation sommaire nous permet de dire que le coût des études effectuées depuis dix (10) ans aurait pu financer la proposition que nous recommandons.

A l'exception des constituantes de l'université du Québec qui ont formé leur propre réseau (le seul québécois semble-t-il), les universités, certains services gouvernementaux et l'Hydro-Québec se sont tournés vers l'Ontario et sont devenus clients du système de l'université de Toronto UTLAS. On remarque aussi que dans certaines institutions, il se fait de la téléréférence (abonnement à une Banque de données). Mais les collèges ne sont pas encore reliés à un réseau.

En Ontario, les réflexions sur le sujet ont débuté en même temps qu'au Québec. Mais chez eux, ils ont développé un réseau spécifique aux collèges et qui fonctionne très bien. Cette réussite revient en partie à un organisme créé à cette fin: le Bibliocenter. Celui-ci joue un rôle apparent à notre Centrale des Bibliothèques auprès du niveau collégial ontarien tout en étant une centrale d'achat.

Ce centre a pris le leadership du projet et est aidé financièrement par l'état; il a réussi à bâtir une organisation centralisée dont le principal objectif est d'offrir de bons services complets aux collèges dans le domaine des bibliothèques.

Pendant ce temps, nous, au Québec, nous sommes, au niveau du réseau col-

lectif, au même point qu'il y a douze (12) ans. La Centrale des Bibliothèques vient d'amorcer son automatisation en fonction de ses besoins propres et son orientation est de plus en plus dirigée vers les bibliothèques publiques.

En comparaison avec les Etats-Unis, le retard est encore plus considérable. Mentionnons, par exemple, le réseau d'O.C.L.C. qui relie des milliers de bibliothèques.

Notons pour terminer ce chapitre qu'on peut difficilement imputer ce retard du Québec, au désintéressement des bibliothécaires des collèges à la question. Voyons ce qui en est.

HISTORIQUE DE LA DEMARCHE EN COURS

La consultation au niveau collégial sur l'automatisation des bibliothèques remonte aux années 70. Le résumé historique qui suit est basé sur celui plus complet rédigé par M. Jean-Marie-Bernard Léveillé en décembre 1979.

Après études et enquêtes, un groupe d'étude sur l'automatisation des bibliothèques de collège du Québec (AUBICOQ) est mis sur pied en 1972. Il pose des questions et suggère une étude plus approfondie.

Parallèlement, la D.G.E.C. autorise un projet spécial au Collège André-Laurendeau. Il est à noter qu'alors la Centrale des Bibliothèques s'impliquait dans le projet.

En 1973, le M.E.Q. oblige les collèges à s'intégrer au Comité d'élaboration d'un système d'informatique et de gestion des universités (CESIGU). Ce dernier recommande l'utilisation d'un ordinateur dédié dans l'environnement d'un service coopératif de catalogage automatisé pour les bibliothèques d'enseignement du Québec.

Puis ce fut le tour du groupe CIDBEQ (Centre d'informatique documentaire des bibliothèques d'enseignement du Québec) remplaçant la défunte CESIGU de faire leurs recommandations en avril 1974. Quoique plus nombreuses et plus détaillées, ces recommandations vont essentiellement dans le même sens, soit "l'établissement au Québec d'un catalogue collectif des bibliothèques d'enseignement par le moyen d'un support ordinalogue et selon un mode d'accès dialogué" (1) en commençant par "l'implantation progressive d'un système complet d'automatisation pour les bibliothèques de niveau collégial" (2) et pour la Centrale des Bibliothèques.

---

(1) Rapport d'orientation du CIDBEQ, 1974, sommaire des recommandations, numéro 1.

(2) Rapport d'orientation du CIDBEQ, 1974, sommaire des recommandations, numéro 2.

Mais ces recommandations n'eurent pas de suites si ce n'est la formation en 1978 d'un nouveau comité d'un réseau des bibliothèques québécoises pour le traitement en coopération de leur documentation (CERBIQ). Leurs recommandations vont dans le même sens que les précédentes mais ajoutent d'autres détails tel que "la conception du système québécois se fasse à partir de l'adaptation de systèmes déjà existants". (3)

Finalement en 1980, un comité formé par des directeurs de bibliothèques collégiales, portant sur l'automatisation des bibliothèques, a demandé au D.I.S.C. d'insérer cette préoccupation à son plan de travail.

Le D.I.S.C. a alors pris connaissance des divers rapports pré-cités et d'un sondage effectué auprès des collèges en décembre 1979. Sondage qui démontrait un embryon de développement non concerté dans ce domaine et une volonté des bibliothèques de s'automatiser dans un avenir le plus rapproché possible. (Document en annexe).

Puis il y eut plusieurs rencontres avec des personnes déjà impliquées et/ou intéressées par ce dossier dont M. Jean-Marie-Bernard Léveillé de D.G.M.E., M. Alain Boucher de la Centrale des Bibliothèques et des responsables de diverses bibliothèques collégiales.

Nous étions alors en mesure de mieux comprendre leurs aspirations, leurs points de vue, leurs objectifs et leurs rôles. Nous avons donc rédigé un rapport d'opportunité afin de faire valider la perception que nous avions sur les besoins et désirs des collèges.

A partir d'une réflexion basée sur toutes les études effectuées depuis 1970 et sur les recommandations du rapport CERBIQ, nous avons abandonné l'idée d'un nouveau développement pour retenir trois (3) systèmes déjà

---

(3) Rapport du CERBIQ, 1978, recommandations, numéro 6.

existants et pouvant satisfaire les collèges soit:

- De l'université de Toronto (en Ontario) : UTLAS
- De Bibliocenter (en Ontario) : DOBIS/LIBIS
- De l'université du Québec à Montréal (au Québec) : CEGIR

Nous avons alors formé un comité ad hoc composé de Directeurs de bibliothèques dans le but d'évaluer ces solutions et d'élaborer les recommandations décrites dans ce document.

Les membres ont été d'une précieuse collaboration et nous les en remercions sincèrement.

Nous aurions voulu compléter ce rapport en y incluant les coûts directement reliés aux diverses solutions retenues, mais hélas, nous n'avons pu obtenir toute l'information pertinente à temps. Pour ce qui est des autres étapes à venir et des suites à donner à ce dossier, elles dépendent principalement des recommandations que formulera la Commission des Affaires Pédagogiques responsables de ce dossier et des crédits qu'elle voudra bien nous fournir.

EVALUATION

En 1978, le Comité d'étude d'un réseau des bibliothèques québécoises pour le traitement en coopération de leur documentation (CERBIQ) déposait son rapport au sous-ministre des communications. Un de leurs objectifs était "d'évaluer les principales options de systèmes de traitement de la documentation (catalogage, classification et indexation) et la mise sur pied d'un catalogue collectif". (1) Parmi tous les systèmes étudiés pouvant servir de base à un éventuel réseau québécois, trois (3) se sont classés les premiers quelles que soient les critères de pondérations employés. Il s'agit des systèmes DOBIS/CAN de la bibliothèque Nationale du Canada, CATSS/UTLAS de l'université de Toronto et de BADADUQ/TACO de l'université du Québec. Ces trois systèmes répondaient déjà en grande partie aux besoins des Collèges.

Ces principaux besoins étant le catalogage, le repérage et l'indexation des périodiques.

UTLAS a depuis subi quelques modifications par l'ajout de nouvelles fonctions. Aussi, il demeure valable. Par contre, on note que le centre de décision et d'opération est situé à Toronto et que c'est devenu un très gros système centralisé. Aussi le service déjà offert au Québec laisse à désirer et l'influence que les collèges pourraient avoir sur l'orientation future soit du système, soit du service est pratiquement nulle.

DOBIS/LIBIS est une amélioration du DOBIS/CAN. Il fut adapté pour fonctionner en réseau. On lui a ajouté de nouvelles fonctions et davantage de flexibilité. Il est utilisé par le réseau des collèges ontariens sous l'égide du Bibliocenter. Ce dernier offre des services complets aux bibliothèques collégiales et ce, à partir de l'acquisition d'un document. De plus, ce réseau se situe au même niveau que les collèges québécois quoique traitant davantage de documents anglophones. Par contre, il demeure

---

(1) Rapport du CERBIQ, 1978, page 5.

que ce système opère en Ontario et qu'il est en partie subventionné par le gouvernement de cette province. Il faudrait alors probablement négocier avec eux à l'aide d'intermédiaires gouvernementaux. De plus, présentement, on ne peut y faire de catalogage coopératif comme le souhaitent les collèges d'ici car il n'y a que le personnel du Bibliocenter qui est autorisé à verser des notices dans la banque de données. Toutefois, il accepte de créer une banque de données spéciale pour le Québec où tous les collèges seraient habilités à y verser leurs notices.

CEGIR est un nouveau système remplaçant BADADUQ. Au dire de ceux ayant connu l'ancien système, le nouveau lui est supérieur. Il répond très bien aux besoins des collèges. C'est un système décentralisé développé en fonction des besoins des bibliothèques universitaires québécoises. Contrairement aux deux (2) premières solutions, il fonctionne sur un mini-ordinateur.

RECOMMANDATIONS

Comme nous l'avons déjà écrit, les trois (3) solutions peuvent répondre aux besoins des collèges mais nous retenons la troisième comme étant la plus souhaitable à divers points de vue. L'expérience passée a démontré que plus un système est près de l'usager, plus l'utilisation et la communication en sont facilitées. Or ce système est à Montréal tandis que les autres sont en Ontario et vu que ce sont des systèmes fonctionnant sur des équipements très coûteux, il est presque impensable de les rapatrier.

CEGIR est un petit système, ce qui permettrait aux collèges d'en être propriétaire ou encore d'influer sur son évolution.

Le niveau des bibliothèques collégiales est sensiblement le même que celui de l'Université du Québec et la documentation traitée y est pertinente.

Nous recommandons donc l'utilisation du système CEGIR incluant l'accès aux banques MARC, avec accès à la banque de données de l'Université du Québec et avec l'accès à la banque de la Centrale des Bibliothèques.

La Centrale des Bibliothèques pourrait devenir un membre du réseau au même titre que les collèges, ce qui lui serait rentable. Elle pourrait alors profiter des notices versées par les Collèges et les bibliothèques universitaires.

Il y aurait au moins trois (3) façons d'envisager cette solution:

1 - Acheter l'ensemble du système (mini et logiciel) et le gérer.
2 - Acheter l'ensemble du système mais en confier la gérance à l'U.Q.A.M.
3 - Louer le système de l'U.Q.A.M. (mini acheté et géré par l'U.Q.A.M.), surtout si peu de collèges font partie du réseau.

Selon le procédé envisagé, les collèges auront à faire face à divers coûts supplémentaires. Sans les difficultés, nous pouvons déjà énumérer des types de dépenses qui les occasionnent.

- L'achat ou la location du mini-ordinateur.
- L'achat ou la location du logiciel.
- La location d'un local pour l'équipement.
- Les salaires du personnel spécialisé (opérateur et analyste-programmeur: temps plein ou partiel?).
- L'achat d'un (1) ou deux (2) terminaux dans chaque collège.
- L'achat d'une imprimante au centre de service.
- Des lignes reliant les terminaux au mini (pouvant possiblement (?) être gracieusement fournies par le Ministère des Communications).
- Coûts inhérents aux productions demandées.

Par contre, l'utilisation d'un tel système occasionnera aussi soit la diminution de certaines dépenses, soit l'amélioration de certains services, notons entre autres:

- Réduction du coût des fiches et de leurs manipulations.
- Réductions des coûts dûs aux modifications de fiches.
- Moins de catalogage et de classifications à faire (les collèges n'auront plus à refaire ce qu'a déjà fait l'un d'entre eux).
- Cela évite de faire des développements dans ce domaine dans chaque collège.
- Cela facilite le prêt interbibliothèques.
- Cela permet une meilleure planification des achats (surtout au niveau des enseignants).
- Cela permet d'accroître les services en général sans augmentation du personnel) (diminution au niveau du réseau?).
- Cela permet un meilleur accès à la documentation existante dans l'ensemble des banques.
- Cela permet une recherche bibliographique plus efficace et plus exhaustive.
- Réduction des coûts des instruments bibliographiques nécessaires à toutes bibliothèques.
- Réduction d'achat de documents très spécialisés et peu utilisés.
- Abandon de certains documents.
- Réduction des coûts de photocopies.

Chaque collège aura le choix de traiter ou non sa collection rétrospective. Une bonne partie de ces collections sera par ailleurs déjà traitée dans les banques déjà existantes.

ETAPES ULTERIEURES

1. Terminer l'étude sommaire des coûts des deux autres solutions.

2. Identifier les arrangements possibles pour la solution retenue et en établir les coûts:
   Nous pourrions par exemple, proposer d'envoyer du personnel de la Fédération des Cégeps (du D.I.S.C.) à l'U.Q.A.M. pour apprendre le système et offrir d'en écrire la documentation, de participer à une séance d'implantation, etc.

3. Identifier les sources de financement:
   Nous pourrions prendre contact avec des organismes publics afin d'obtenir une aide technique et/ou financière soit directement, soit par l'intermédiaire de programmes déjà existants.

4. Proposition de structure et d'organisation.

5. Recommandation finale, fin juin 1982, à la Commission des Affaires Pédagogiques.

CONCLUSION

Il y a un an, le D.I.S.C. prenait l'initiative d'entreprendre l'étude du dossier de l'automatisation des bibliothèques; aujourd'hui il termine le mandat qu'il s'était donné en déposant ses recommandations.

Nous demandons maintenant un mandat officiel de la Commission des Affaires Pédagogiques (C.A.P) ainsi que des crédits nécessaires afin que le groupe de travail, enrichi d'un représentant de la C.A.P., puisse continuer sa tâche avec le support technique du D.I.S.C.. Nous prévoyons tenir au moins quatre (4) réunions d'ici la fin du mois de juin 82 et estimons les frais de chaque réunion à 500 $, pour un total de 2 000 $. Nous vous demandons également d'identifier nos intervenants sur ce dossier.

Nous prévoyons être en mesure de déposer un rapport devant la C.A.P. en juin 82, mais le rythme d'évolution du dossier dépend d'organismes extérieurs et de leur vitesse de réaction.

Quoiqu'il en soit, nous souhaitons qu'il y ait une suite positive à ce rapport. Malheureusement, nous avons l'impression qu'il s'agit là d'une dernière chance que se donnent les bibliothécaires. Sinon, nous assisterons sûrement à du développement anarchique ici et là ainsi qu'à des fusions à tel ou tel réseau sans préoccupation collective.

Nous suggérons aussi de sensibiliser et d'informer les responsables des bibliothèques sur les travaux en cours afin d'éviter que certains commencent des études parallèles ou prennent sur ce dossier, des décisions isolées.

COMMENTAIRES SUR LE SONDAGE SUR L'INFORMATIQUE DANS LES BIBLIOTHEQUES DE CEGEP (Décembre 1979)

Ce sondage nous a permis de connaître le portrait exact de l'informatique dans les bibliothèques de Cegep à une période donnée. Ainsi nous avons pu savoir exactement ce qui était vraiment en opération et ce qui n'était pas projeté. Le plus difficile à interpréter ce fut la cote "projeté" car nous nous sommes rendus compte que pour certains collègues, cette cote voulait dire "projeté" dans un court laps de temps, i.e. un an, tandis que pour d'autres c'était "projeté" à très long terme, i.e. 3,4 ans. Mais examinons surtout ce qui se fait:

SECTION: INTERROGATION DE BANQUES DE DONNEES

Seulement deux collèges nous ont dit qu'ils interrogeraient des banques de données pour faire la sélection de documents: soit Jonquière et Ste-Foy et tous deux interrogent BABADUQ de l'Université du Québec.

ACQUISITION

7 bibliothèques nous indiquent que la gestion budgétaire par département ou discipline est automatisée, mais presque tous nous indiquent que ce contrôle est fait à l'extérieur de la bibliothèque v.g. au service de la comptabilité.

André Laurendeau et John Abbott, nous signalent que l'émission des commandes est automatisée, tandis que le contrôle bibliographique n'est fait qu'à John Abbott.

TRAITEMENT

Trois (3) collèges interrogent des banques de données; ce sont Edouard-Montpetit, Lennoxville (avec TELECAT-UNICAT) et Maisonneuve (avec Sineq dans le cadre d'une expérience pilote).

Deux (2) collèges font l'impression de leurs fiches, ce sont Lennoxville et Montmorency.

Seul Lennoxville insère le traitement local avec TELECAT-UNICAT.

Six (6) bibliothèques produisent une liste automatisée de leurs acquisitions: ce sont Ahuntsic, Lévis-Lauzon, Maisonneuve, Montmorency, St-Hyacinthe et Vanier.

PRET

L'enrégistrement des transactions de prêt et la préparation des avis de retard de façon automatisé sont faits à Ahuntsic, Lévis-Lauzon et Montmorency.

Ahuntsic et Lévis-Lauzon peuvent interroger leur fichier de prêt et obtenir des statistiques par informatique.

Les emprunts inter-bibliothèques sont faits de façon automatisés, du moins l'identification, à Montmorency et Ste-Foy.

EXPLOITATION

Nous retrouvons un fichier automatisé dans quatre bibliothèques soit celles de Ahuntsic, John Abbott, Montmorency et Vanier.

La bibliothèque du Cegep de Drummonville peut interroger la banque BABADUQ via un terminal.

Quatre (4) Cegeps utilisent l'informatique pour leur inventaire: Ahuntsic, André Laurendeau, Lévis-Lauzon et Montmorency.

PERIODIQUES

Le contrôle bibliographique des périodiques est automatisé à John Abbott, Lennoxville, Ste-Foy et Thetford Mines.

L'émission des commandes de périodiques se fait par informatique à André Laurendeau et John Abbott.

La gestion budgétaire est automatisé dans 7 collèges: André Laurendeau, Gaspésie, Manicouagan, St-Jérôme, Ste-Foy, Thetford Mines, et Vanier.

Seul le collège John Abbott fait son rappel aux fournisseurs de périodiques de façon automatisée.

Cinq collèges produisent une liste automatisée de leurs périodiques: John Abbott, Maisonneuve, Ste-Foy, Shawinigan et Thetford Mines.

Seul, Ste-Foy fait l'interrogation de banques d'articles de périodiques.

CONCLUSION

Ce sondage nous a permis de constater que dix-sept (17) bibliothèques de cegep ont une ou plusieurs parties de leurs opérations qui est automatisée. Nous y voyons un désir, une volonté des bibliothèques de vouloir s'automatiser dans un avenir le plus rapproché possible. Plusieurs des collègues consultés désirent le faire d'une façon rationnelle et la moins anarchique possible.

Nous souhaitons que ce désir devienne réalité dans un avenir très proche.

Pour le Comité.

par Michel Robert.

A = En opération

B = Projeté

C = Non-projeté

RESULTATS DU SONDAGE SUR L'INFORMATIQUE DANS LES BIBL. DE CEGEP

	ABBOTSIC	ALMA	ANDRE-LAURENDEAU	BOIS-DE-BOULOGNE	CHICOUTIMI	DAWSON	DRUMMONDVILLE	EDOUARD-MONTPETIT	EDOUARD-MONTPETIT ddtechnique	FRANCOIS-XAVIER-GARNEAU	GASPESIE	GRANBY	JOHN ABBOTT	JOLIETTE	JONQUIERE	LA POCATIERE	LENOXVILLE	LEVIS-LAUZON	LIMOILOU	LIONEL-GROULX
3- Sélection: interrogation de banques de données	C	B	C	B	B	C	C	C		C	C	C	A	C	A		C	C	C	C
4- Acquisition																				
Contrôle bibliographique	C	C	C	B	B	C	C	C		C	C	C	A	C	C		B	C	C	C
Emission des commandes	C	B	A	B	B			C		C	C	C	A	C	C		B	C	C	C
Gestion budgétaire par dept.	C	B	A	B	B	B	C	C		C	A	C	A	C	C		B	C	C	A
Rappel aux fournisseurs	C	C	C	C	C	C	C	C		C	C	C	A	C			B	C	C	C
5- Traitement																				
Interrogation de banques données	B	C	C	B	B	B	C	A		B	C	C	C	C	C		A	C	C	C
Impression de fiches, pochettes	C	C	C	C	C	C	C	C		C	C	C	C	C	C		A	C	C	C
Insertion du traitement local	C	C	C	C	B	C	C	C		C	C	C	C	C	C		A	A	C	C
Production de listes d'acquisitions	A	C	C	C	B	C	C	C		C	C	C	C	C	C		B	C	C	C
6- Prêt																				
Enregistrement de transactions	A	B	C	B	B	C	C	C		B	C	C	C	C	C		B	A	C	C
Interrogation des fichiers de prêt	A	B	C	B	B	C	C	C		B	C	C	C	C	C		B	A	C	C
Préparation des avis de retard	A	B	C	B	B	C	C	C		B	C	C	C	C	C		B	A	C	C
Emprunts inter-bibliothèques	C	C	C	B	B	C	C	C		B	C	C	C	C	C		B	A	C	C
Obtention de statistiques	A	B	C	B	B	C	C	C		B	C	C	C	C	C		B	A	C	C
7- Exploitation																				
Fichier automatisé (Book catalog)	A	C	C	C	C	C	C	C		B	C	C	A	C	C		B	C	C	C
Interrogation des fichiers via terminal	C	C	C	B	C	C	A	C		B	C	C	C	C	C		B	A	C	C
Inventaire	A	B	A	B	C	C	C	C		B	C	C	C	C	C		B	A	C	C
8- Périodiques																				
Contrôle bibliographique	C	C	C	C	B	C	C	C		C	C	C	A	C	C		A	C	C	C
Emission de commandes	C	B	A	C	B	C	C	C		C	A	C	A	C	C		B	C	C	C
Gestion budgétaire	C	B	A	C	C	C	C	C		C	C	C	C	C	C		B	C	C	C
Rappel aux fournisseurs	C	C	C	C	B	C	C	C		C	C	C	A	C	C		B	C	C	C
Production de listes	C	C	C	C	B	C	C	C		B	C	C	C	C	C		B	C	C	C
Interrogation de banques d'articles	C	C	C	C	B	C	C	C		B	C	C	C	C	C		B	C	C	C

A = En opération

B = Projeté

C = Non-projeté

RESULTATS DU SONDAGE SUR L'INFORMATIQUE DANS LES BIBL. DE COURP

	MAISONNEUVE	MANICOUAGAN	MATANE	MINGAN	MONTMAGNY	NORD-OUEST	OUTAOUAIS (L')	RIMOUSKI	RIVIERE-DU-LOUP	ROSEMONT	SAINT-FELICIEN	SAINT-HYACINTHE	SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU	SAINT-JEROME	SAINT-LAURENT	SAINT-LAURENT	ST-LAURENCE	SAINTE-FOY	SHAWINIGAN	SHERBROOKE
3- Sélection: interrogation de banques de données	C	C	C	C	B		C	C	C	B	B	C	C	C	C	C	C	A	B	C
4- Acquisition																				
Contrôle bibliographique	C	C	C	C	C		C	C	C	B	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C
Emission des commandes	C	C	C	C	C		C	C	C	B	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C
Gestion budgétaire par dept.	C	A	C	C	C		C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	A	C	C
Rappel aux fournisseurs	C	C	C	C	C		C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C
5- Traitement																				
Interrogation de banques données	A	C	C	C	B		B	C	C	B	C	C	C	C	C	C	C	B	C	C
Impression de fiches, pochettes	C	C	C	C	A		C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	B	C	C
Insertion du traitement local	B	C	C	C	B		B	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	B	C	C
Production de listes d'acquisitions	A	C	C	C	A		C	C	C	B	C	A	C	C	C	C	C	B	B	C
6- Prêt																				
Enregistrement de transactions	C	C	C	C	A		C	C	C	B	C	C	C	C	C	C	C	B	B	C
Interrogation des fichiers de prêt	C	C	C	C	B		C	C	C	B	C	C	C	C	C	C	C	B	B	C
Préparation des avis de retard	C	C	C	C	A		C	C	C	B	C	C	C	C	C	C	C	B	B	C
Emprunts inter-bibliothèques	C	C	C	C	A		C	C	C	B	C	C	C	C	C	C	C	B	C	C
Obtention de statistiques	C	C	C	C	B		C	C	C	B	C	C	C	C	C	C	C	B	B	C
7- Exploitation																				
Fichier automatisé (Book catalog)	C	C	C	C	A		C	C	C	B	C	C	C	C	C	C	C	B	C	C
Interrogation des fichiers via terminal	C	C	C	C	B		C	C	C	B	C	C	C	C	C	C	C	B	B	C
Inventaire	C	C	C	C	A		C	C	C	B	C	C	C	C	C	C	C	B	B	C
8- Périodiques																				
Contrôle bibliographique	C	C	C	C	B		B	C	C	B	C	C	C	C	C	C	C	A	C	C
Emission de commandes	C	C	C	C	B		C	C	C	B	C	C	C	C	C	C	C	A	C	C
Gestion budgétaire	C	A	C	C	C		B	C	C	C	C	C	C	A	C	C	C	A	C	C
Rappel aux fournisseurs	C	C	C	C	C		C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	A	C	C
Production de listes	A	C	C	C	B		B	C	C	B	C	C	C	C	C	C	C	A	C	C
Interrogation de banques d'articles	C	C	C	C	B		C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	A	C	C

A = En opération

B = Projeté

C = Non-projeté

RESULTATS DU SONDAGE SUR L'INFORMATIQUE DANS LES BIBL. DE CEGEP

	SOREL-TRACY	THETFORD-MINES	TROIS-RIVIERES	VALLEYFIELD	VANIER	VICTORIAVILLE	VIEUX-MONTREAL
3- Sélection: interrogation de banques de données	C	C	C	B	C	B	C
4- Acquisition							
Contrôle bibliographique	C	C	B	C	C	C	B
Emission des commandes	C	C	B	C	C	C	C
Gestion budgétaire par dept.	C	A	B	B	C	C	B
Rappel aux fournisseurs	C	C	B	C	C	C	B
5- Traitement							
Interrogation de banques données	C	C	C	B	C	C	C
Impression de fiches, pochettes	C	C	C	C	C	C	C
Insertion du traitement local	C	C	B	B	C	C	C
Production de listes d'acquisitions	C	C	B	B	A	C	C
6- Prêt							
Enregistrement de transactions	C	B	B	B	C	C	C
Interrogation des fichiers de prêt	C	B	B	B	C	C	C
Préparation des avis de retard	C	B	B	B	C	C	C
Emprunts inter-bibliothèques	C	C	B	C	C	C	C
Obtention de statistiques	C	B	B	B	C	C	C
7- Exploitation							
Fichier automatisé (Book catalog)	C	B	C	C	A	C	C
Interrogation des fichiers via terminal	C	C	B	C	C	C	C
Inventaire	C	C	B	C	C	C	C
8- Périodiques							
Contrôle bibliographique	C	A	B	C	C	C	B
Emission de commandes	C	C	B	C	C	C	C
Gestion budgétaire	C	C	A	B	C	C	C
Rappel aux fournisseurs	C	C	A	B	B	C	C
Production de listes	C	C	A	B	C	B	B
Interrogation de banques d'articles	C	C	B	B	C	C	C